



N° 13 – Juillet 2021

# Les infos de votre CDC

Communauté de Communes des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois - 54 Route de Nevers 18320 Jouet sur l'Aubois  
Tél : 02 48 77 55 50 - Fax : 02 48 74 87 95 - E-mail : [cdcportesduberry@orange.fr](mailto:cdcportesduberry@orange.fr) - Site : [www.cdc-portesduberry.fr](http://www.cdc-portesduberry.fr)

Siège Social des Portes du Berry  
entre Loire et Val d'Aubois à Jouet-sur-l'Aubois



## Sommaire

- Les compétences de la Communauté de communes P 2
- Le Mot du Président P 3
- Le Centre de loisirs ouvre ses portes P 4
- Les finances intercommunales P 5
- Vaccinations, fibre optique et vidéo protection P 6
- Insolite P 7
- Les services d'urgence P 8

# Les compétences de la Communauté de Communes

## SCoT Rural du Pays Loire Val d'Aubois

Pour rappel, ce document obligatoire va s'étendre sur les quatre Communautés de Communes qui composent le Pays Loire Val d'Aubois : CDC des Trois Provinces (Sancoins), CDC du Pays de Nérondes (Nérondes), CDC Berry Loire Vauvise (Sancergues), CDC des Portes du Berry (La Guerche sur l'Aubois).

Nos différents PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) devront être compatibles avec ce nouveau document d'urbanisme.

Le SCoT a été finalisé et le document a été approuvé par le comité syndical fin mars. Un délai de trois mois est donné aux personnes

publiques associées pour qu'elles puissent formuler leurs remarques ou suggestions. Le document a été présenté mi-juin à la CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers). L'enquête publique aura ensuite lieu, vraisemblablement vers septembre ou octobre 2021, pour une approbation définitive du document fin 2021.

SCoT : *Schéma de Cohérence Territoriale*

CDC : *Communauté De Communes*

## Plan Local d'Urbanisme intercommunal (P.L.U.i)

Suite à l'enquête publique, le commissaire enquêteur a rendu son rapport. Après échanges avec la commission et réajustement de certains points, notre urbaniste a établi le document définitif qui a été approuvé fin mars 2021 à l'unanimité du Conseil Communautaire.

L'édition des nombreux documents et exemplaires a eu lieu en avril et mai, et le dossier complet a été déposé en préfecture fin mai. Le délai, pour les remarques éventuelles du Préfet est de un mois.

Le PLUi devrait, si tout se passe bien, entrer en vigueur dans les tous prochains jours.

## Développement économique

La Communauté de communes des Portes du Berry s'est associée à la Communauté de communes Berry Loire Vauvise pour participer à un dispositif régional afin de créer et animer un réseau d'entreprises au niveau local.

Une candidature commune a donc été déposée auprès de Dev'up, le réseau des développeurs économique de la région Centre Val de Loire qui porte cette opération. Notre candidature a été retenue avec sept autres, parmi plus d'une vingtaine de candidatures d'EPCI de la région.

Les objectifs sont de développer la connaissance entre les acteurs économiques du territoire, de créer du lien entre les entrepreneurs afin de valoriser, promouvoir les savoir-faire mais aussi de développer les interactions économiques entre ces acteurs.

Les premières actions sont programmées les lundis 6 et 13 septembre avec une réunion d'information ouverte à tous les entrepreneurs intéressés par ce projet et qui souhaitent y participer activement.

Par ailleurs, la Communauté de communes, par le biais de son agent de développement économique continue d'accompagner les porteurs de projet qui veulent créer leur activité, ainsi que les entreprises existantes dans leurs projets de développement et dans les différentes problématiques qu'ils pourraient rencontrer.



## Prévention de la Délinquance

Au siège de la CDC le 22 avril dernier, sous la présidence de M. Joël Garrigue Procureur de la République et en présence de Mme Claire Maynadier Sous préfète, de la Commandante Frey de Bourges et du Commandant Fenech de St Amand Montrond, s'est tenue la réunion d'installation de la Commission Intercommunale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD).

La première du Département.

La Gendarmerie a remis le diagnostic du territoire et trois commissions thématiques ont été mises en place : jeunes, prévention violences intra familiales et amélioration de la tranquillité publique.

Les futurs travaux de ces commissions seront régulièrement publiés dans ce bulletin.



**La prise de compétence « enfance-jeunesse-famille » par la Communauté de Communes dès sa création en 2008, affirmait la volonté des élus de toutes les communes d'apporter une réponse aux attentes des familles et de contribuer à l'attractivité de notre territoire.**

Au début les enfants de 6 à 14 ans ont été accueillis dans les différentes écoles, par secteur. Par la suite, l'itinérance a été mise en place en 2015, toujours dans différentes écoles, mais en regroupant les enfants par classe d'âge avec organisation du transport. En 2016, le centre de loisirs a accueilli les enfants dès 3 ans.

La CDC a repris en 2010, le partenariat effectué par différentes communes (Marseille les Aubigny, La Guerche sur l'Aubois et Cuffy) avec Kangouroule en 2005. Ce service de halte-garderie apporte un service tous les mardis aux familles, en alternance dans les salles des fêtes de La Guerche sur l'Aubois et Cours les Barres.

Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) créé par la commune de la Guerche sur l'Aubois avec un poste à mi-temps, a été repris par la CDC en janvier 2016 créant dans le même temps un poste à temps plein pour desservir toutes les communes avec des permanences et des ateliers dans différents villages.

Toutes ces actions sont menées en partenariat avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dont les différentes conventions signées en 2011 et en 2015 ont permis d'obtenir un financement pour ces différentes activités. La nouvelle Convention Territoriale Globale (CTG), signée en décembre 2019, est un nouveau partenariat avec la CAF avec des objectifs partagés CAF-CDC qui ont un impact financier sur les aides versées (politique nationale définie par la CAF). Cette CTG agit sur tous les volets « enfance-jeunesse-famille » de 1 mois à 99 ans.

Une opportunité, dans le cadre du contrat de territoire du Conseil Départemental du Cher signé en 2017, a permis de construire ce bâtiment dédié à l'accueil de loisirs.

Le bâtiment « centre de loisirs » a été aménagé et équipé. La Communauté de communes pourra ouvrir ses portes en juillet 2021 et accueillir les enfants pendant les vacances d'été.

Le RAM utilisera également ce bâtiment en semaine pour ses ateliers avec les assistantes maternelles, en alternance avec la salle des fêtes de la Guerche sur l'Aubois.

Cet équipement permettra également de proposer un nouveau service pendant les périodes scolaires : un accueil de loisirs le mercredi. Les modalités de fonctionnement et d'inscriptions doivent être finalisées et l'ouverture devrait s'effectuer en septembre 2021 et au plus tard en janvier 2022.

N'oublions pas que beaucoup d'animateurs sont issus de nos villages, que la CDC prend en charge une partie du BAFA et que, pour les 15 à 16 ans, ils sont formés via le dispositif « anim'juniors »

Bonnes vacances à tous, dans un contexte sanitaire qui, à priori, semble s'améliorer.

Le Président,  
Olivier Hurabielle

## LES INFOS DE VOTRE CDC

- › Directeur de la publication :  
Olivier Hurabielle
- › Comité de rédaction :  
M. Albert, N. de Bartillat, C. Bézé,  
F. Bouquely, Y. Breyer, A. Courzadet,  
P. Ducastel, J. Liano, O. Lorre,  
K. Hanquiez, J. de Villele
- › Conception graphique et impression :  
INORE GROUPE IMPRESSION  
Tel. 03 86 71 05 70
- › Publication semestrielle Juillet 2021
- › Tirage 6000 exemplaires
- › Photos : droits réservés



# Premier été à l'accueil de loisirs

La Communauté de Communes inaugurera son accueil de loisirs à la session estivale du 08 juillet au 20 août.

La structure située 9, route de Cuffy sur la commune de Cours-Les-Barres se compose de plusieurs salles d'activités (une salle pour les 3-5 ans, une salle pour les plus de 6 ans, un atelier, un dortoir et une salle de restauration).

L'Accueil de loisirs fonctionne durant les vacances scolaires : **Toussaint, Février, Pâques, Été.**

La capacité d'accueil est fixée annuellement, lors de la déclaration à la D.D.C.S.P.P du Cher :

- › 16 enfants âgés de 3 à 5 ans
- › 36 enfants âgés de 6 à 13 ans

En cas de forte fréquentation, notamment sur la période estivale, l'accueil de loisirs s'organise également à l'école de Cours-Les-Barres (capacité d'accueil 32 enfants).

Les loisirs proposés sont adaptés aux enfants, qui sont menés par une équipe d'encadrement qualifiée. L'équipe de direction établit un projet d'animation proposant des activités dans divers domaines : culturel, sportif, artistique, agrément de sorties ponctuelles, certaines activités pouvant être menées par des intervenants extérieurs.

**L'équipe d'animation a pour objectif majeur «d'animer» des temps de vacances et de plaisir pour tous.**

- › En respectant les besoins et rythme des enfants,
- › En sécurisant l'enfant tant sur le plan physique que moral,
- › En organisant chaque moment de vie collective à des fins de socialisation, de civisme et de respect des différences,

Le nombre de places étant limité à la capacité d'accueil du site, nous vous invitons à respecter la date retour des dossiers. **Dépassé le délai, le dossier sera mis sur liste d'attente.**

## Ce dernier est à retirer

- › Dans votre Mairie
- › Au bureau de la Communauté de Communes
- › Par internet à votre demande [alshcdcberry@orange.fr](mailto:alshcdcberry@orange.fr)
- › Sur le site [www.cdc-portesduberry.fr](http://www.cdc-portesduberry.fr)

Pour tous renseignements complémentaires, merci de vous adresser au bureau de la Communauté de Communes. Tel : 02.48.77.55.50.



# Les finances intercommunales

## Point particulier sur les liens financiers entre la CDC et les Communes

Section de fonctionnement du budget principal : en dépenses figure la ligne « atténuation des produits ». Cette ligne comprend le FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources) pour 343 638 € et le reversement effectué par la CDC aux communes membres pour 1 293 416 €.

Section de fonctionnement du budget principal : en recettes figure le produit des taxes et dotations pour un montant de 1 644 263 € dont 1 250 000 € à reverser aux communes normalement. Le différentiel entre recettes et dépenses pour le reversement aux communes est de 1 293 416 € moins 1 250 000 € soit 43 016 € en défaveur de la CDC.

La section de fonctionnement présente un excédent de 234 010 € sur l'année 2020 et avec le report du solde 2019, un excédent global de 348 518 €.

Depuis l'origine, la CDC a toujours reversé aux communes membres des sommes identiques sans tenir compte des baisses de dotations qu'elle subissait. C'était un choix assumé des élus pour aider les municipalités qui subissaient également cette baisse des dotations de l'Etat afin de permettre à celles-ci de procéder à des rajustements dans leur fonctionnement. La CDC s'est investie dans des projets importants : installation de la fibre optique et de la vidéo protection, construction du centre de loisirs, de la maison médicale et du siège social, mise en place du PLUI et du SCOT, etc.

Aujourd'hui l'intercommunalité, de par ses compétences et ses réalisations, doit stabiliser ses ressources et ne pourra plus à l'avenir verser aux communes plus qu'elle ne perçoit. Comme pour la fibre optique, un accord de répartition des coûts devra être fait entre la CDC et les municipalités.

La CDC a mis en place la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) qui a pour mission de procéder à l'évaluation des charges liées au transfert de compétences exercées ou non par les communes auparavant. Cette commission mettra en place des attributions de compensation contribuant à garantir l'équité financière entre les communes et la Communauté de Communes.



## BUDGET PRINCIPAL

### Section de fonctionnement :

#### Dépenses

Chapitres	CA 2020*	BP 2021*
Charges à caractère général	90 199.13	177 500
Charges de personnel	131 514.38	227 100
Atténuations des produits	1 637 054.04	1 643 638
Autres charges de gestion courante	170 571.57	219 610
Charges financières	22 873.42	21 635.62
Charges exceptionnelles	1 650	2 500
Dotations aux amortissements	37 820.40	38 000
Virement à l'investissement	-	105 004.49
Dépenses imprévues	-	4 763.32
<b>TOTAUX</b>	<b>2 091 682.94</b>	<b>2 439 751.43</b>

\*CA : compte administratif

\*BP : budget primitif (prévisionnel)

#### Recettes

Chapitres	CA 2020	BP 2021
Excédent reporté	-	348 518.43
Atténuations des charges	9 749.32	-
Produits des services	262.72	-
Impôts et taxes	1 644 263	1 554 000
Dotations et participations	645 603.50	511 419
Autres produits de gestion courante	24 001.43	24 000
Opérations d'ordre	1 813.92	1 814
<b>TOTAUX</b>	<b>2 325 693.89</b>	<b>2 439 751.43</b>

### Section d'investissement :

#### Dépenses

Chapitres	CA 2020*	BP 2021*
Immobilisations incorporelles	17 502.74	24 887.74
Subventions d'équipement	361 800	47 000
Immobilisations corporelles	49 175.46	266 000
Immobilisations en cours	631 252.63	-
Autres immobilisations financières	15 000	-
Emprunts	83 288.73	98 705.18
Opérations d'ordre	1 813.92	1 814
Restes à réaliser	-	767 066.42
<b>TOTAUX</b>	<b>1 159 833.48</b>	<b>1 205 473.34</b>

#### Recettes

Chapitres	CA 2020	BP 2021
Subventions	388 276.22	94 200
FCTVA	116 577.97	43 634
Dotation aux amortissements	37 820.40	38 000
Emprunts	150 000	150 000
Immobilisation en cours	26.45	-
Excédent cumulé	-	63 456.83
Virement section fonctionnement	-	105 004.49
Restes à réaliser	-	711 178.02
<b>TOTAUX</b>	<b>692 701.04</b>	<b>1 205 473.34</b>

## BUDGETS ANNEXES

BUDGETS	Sections	CA 2020		Résultats cumulés	BP 2021 équilibré
		Dépenses	Recettes		
Enfance/ Jeunesse/Famille	Fonctionnement	132 460.53	159 326.72	121 867.34	310 738.58
	Investissement	820	1 488.96	22 042.25	43 353.29
SPANC	Fonctionnement	15 880.24	15 780.94	- 494.94	64 329.65
	Investissement	-	-	275.89	352
GEMAPI	Fonctionnement	22 521.17	29 128	23 794.18	75 388.53
	Investissement	-	-	18.50	18.50
Déchets Ménagers	Compte d'exploitation	-	747.03	60 852.23	124 052.26

# Vaccinations, fibre optique et vidéo protection

## Numérique : le réseau fibre optique poursuit son déploiement

Le réseau fibre optique poursuit son déploiement sur nos 12 communes avec pour engagement final la couverture de 96% de notre territoire.

L'objectif est en bonne voie : la partie génie civil avec l'enfouissement des gaines et la mise en place des chambres est réalisée à 100%. Le tirage des câbles en souterrain est en cours dans un premier groupe de communes (Menetou-Couture, Saint Hilaire de Gondilly, Jouet sur l'Aubois, Cours les Barres) et va se poursuivre à Marseilles les Aubigny, Torteron et le Chautay. Un deuxième groupe de communes (Germigny l'Exempt, La Guerche sur l'Aubois, Cuffy, Apremont, La Chapelle Hugon) sera ensuite traité successivement.

La phase du déploiement aérien où la fibre s'accroche sur les poteaux existants d'Orange ou d'Enedis a également démarré dans certaines communes. Nécessitant à certains endroits l'élagage de branches d'arbres, les riverains propriétaires des arbres concernés sont personnellement prévenus par courrier par Berry numérique et doivent réaliser ces travaux pour permettre à la fibre de passer.

La pénurie actuelle de certains matériaux, les plus simples (gaines) comme les plus sophistiqués (fibre optique), du fait de la crise sanitaire, se répercute sur les chantiers et entraîne un retard de quelques mois sur la commercialisation auprès des usagers.

Actuellement, il est prévu une commercialisation fin 2021 pour le premier groupe de communes et au 1er semestre 2022 pour le second groupe de communes.

D'ici là, chaque habitant de notre CDC sera doté d'une adresse postale avec numéro et nom de rue et pourra librement choisir son fournisseur d'accès. A noter : les occupants des maisons situées à plus de 150 mètres du réseau fibre devront financer eux même les travaux de raccordement pour faire venir la fibre jusqu'à leur domicile (un tarif indicatif de 2€ au mètre est envisagé).

Il restera encore quelques habitations représentant 4% des maisons non reliées à la fibre. Leur raccordement est prévu dans une phase supplémentaire du déploiement qui se déroulera de 2022 à 2025 et sera également mené par Berry Numérique.

Nos villages seront alors aussi bien équipés que les grandes villes : à n'en pas douter un attrait de plus pour notre ruralité !

## 1128 vaccinations à la Maison de santé de La Guerche sur l'Aubois

Dès la fin décembre 2020, par l'intermédiaire de la commune de La Guerche, l'ARS était sollicitée pour ouvrir un centre de vaccinations contre la Covid 19, la situation géographique de la commune étant idéale et centrale afin de faciliter les trajets de tous depuis les cantons limitrophes formant le Pays Loire Val d'Aubois.

La réponse fut négative au motif que seules les communes possédant un hôpital (Bourges, Vierzon, Saint Amand et ...Sancoins !) bénéficieraient de cette installation.

Fin mars 2021 la réponse devint positive au regard de l'augmentation conséquente du nombre de doses mises à disposition et de l'accroissement de la pandémie. C'est ainsi qu'un centre éphémère fut ouvert à plusieurs reprises à la Maison de santé de La Guerche afin de procéder à la vaccination des administrés de la Communauté de communes.

Ce sont ainsi 1128 personnes des 12 communes de la CDC qui ont pu être vaccinées (1ère et 2ème dose) en Moderna puis en Pfizer au cours des dix journées qui leur étaient spécialement réservées.

Quant à la préparation de ces séances elle a été organisée conjointement par la CDC et la commune de La Guerche avec leurs agents : transports des doses depuis la pharmacie centrale de Bourges, constitution du listing

de prise de rendez-vous sur Doctolib (un travail titanesque coordonné sur les dix journées par une attachée de la CDC et deux élues de La Guerche), établissement du questionnaire de chaque futur vacciné, transport de plusieurs personnes le jour de la vaccination, conduite des patients au sein de la Maison de Santé en tenant compte du protocole, etc.

Coté médical coup de chapeau également aux médecins du territoire (dont deux retraités qui se sont portés volontaires), aux différents professionnels de santé, aux pharmaciens de Jouet et de La Guerche, aux infirmiers de la Maison de santé, des communes de la CDC et même de Nevers.

Aux dires de tous, l'organisation de ces séances s'est parfaitement déroulée, grâce également aux élus des différentes communes de la CDC qui n'ont pas hésité à venir prêter main forte tant pour l'accueil des personnes que pour l'enregistrement du questionnaire ou l'orientation vers les différents boxes médicaux.

Suivant les nouvelles directives, l'évolution de la situation et les besoins sur notre territoire, de nouvelles séances pourraient être organisées à partir de septembre en coordination avec les professionnels de santé.



## Vidéo Protection

Suite à l'analyse des offres par notre Assistant à Maîtrise d'Ouvrage, l'entreprise CITEOS a été retenue en février pour l'installation de 44 caméras. Lors du conseil communautaire du 20 mai dernier, nous avons levé l'option complémentaire pour 12 caméras « contexte » soit une par commune. Chaque collectivité a déposé un dossier d'autorisation en Préfecture qui a été examiné fin juin et qui retrace les lieux d'implantation et le descriptif technique du matériel retenu. L'installation des caméras, communes par communes, se déroulera de septembre à novembre de cette année. A noter que la Communauté de Communes coordonne et finance ce projet mais l'utilisation de la vidéo protection reste sous la responsabilité de chaque Maire qui a, et conserve, son pouvoir de police.

## Connaissez-vous Edith Clark ?

*Episodes connus ou méconnus de l'histoire des cités de notre territoire, nous vous proposons de découvrir des faits insolites, de rappeler des souvenirs marquants ou de remettre à l'honneur tous ceux qui par le passé se sont brillamment illustrés de diverses manières.*

*Aujourd'hui l'étonnant parcours d'Edith Clark native de Cuffy, raconté par le Président de l'association de sauvegarde du Patrimoine historique de Cuffy et de son église.*

En visitant notre ancien cimetière, mon attention fut attirée par la tombe d'une personne dont le nom à consonance américaine était cité à l'ordre de la nation : **Edith CLARK.**

Cette tombe est située contre le mur de séparation avec le nouveau cimetière.

Un membre sympathisant de notre association, M. Philippe DECELLE, a réalisé dernièrement une recherche sur l'origine de cette tombe et nous en a fait part.



**Edith CLARK** était née **Edith Georgette BOITEUX** à Cuffy (Cher) le 5 Juin 1904 à 7 heures du matin.

Elle est décédée le 16 mars 1937 à Avignon dans le Vaucluse.

Elle avait donc 33 ans et ceux qui ne connaissaient pas son âge en seront surpris : elle paraissait infiniment plus jeune ! En réalité, elle se nommait **Edith, Georgette BOITEUX** et ne prit le pseudonyme d'**Edith CLARK** qu'au moment où elle commença à faire du parachutisme. On raconte que

toute petite fille - elle avait alors cinq ans et se trouvait en Angleterre - c'est elle qui remit une gerbe de fleurs à **Louis BLÉRIOT** quand, après sa mémorable traversée de la Manche, le 25 juillet 1909, il venait d'atterrir près de Douvres. On raconte également qu'elle avait été mariée et que son mari s'étant suicidé, elle en avait conçu un chagrin immense qui décida de sa carrière de parachutiste.

Elle pensait qu'un jour une expérience finirait mal et elle acceptait cette idée sans crainte. Par la suite, elle acquit d'ailleurs, dans l'efficacité du parachute, une confiance qui paraissait sans réserve.

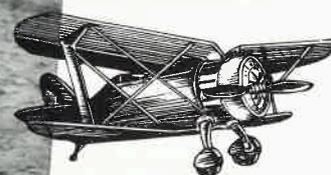
En une dizaine d'années, elle avait sauté environ deux cents fois. Elle avait obtenu le brevet institué, en 1936, par le Ministère de l'Air, et, en fait, elle était devenue parachutiste professionnelle. C'était la seule femme qui méritait vraiment ce titre. Elle avait souvent accompli des exercices périlleux : elle sauta, avec un parachute, du haut du Cirque d'Hiver, puis, à Bucarest, du haut d'une échelle de pompiers.

Ça ne faisait pas vingt mètres ... Elle essaya de nombreux dispositifs nouveaux, participa à bien des meetings et conquit même, comme passagère de **Mme CHARNAUX**, le record féminin d'altitude pour avions légers (6.115 m.).

Telle fut la trop courte carrière d'Edith CLARK dont toute l'Aviation conservera un souvenir ému.

Elle est tombée non pas dans une exhibition de meeting mais en essayant un nouveau concept de parachute d'entraînement destiné au Centre d'instruction militaire d'Avignon-Pujaut.

Avec le parachute qu'elle présentait, elle avait déjà sauté à plusieurs reprises d'un avion. Afin de parfaire ses essais, elle sauta de 500 mètres de haut. Mais pour une raison inconnue, la voilure ne s'ouvrit pas. Elle tenta bien d'utiliser son parachute de secours mais trop tard. La malheureuse s'écrasa au sol avant que celui-ci ait pu être efficace. Elle fut tuée sur le coup.



### Sa citation à l'ordre de la Nation.

Le Ministre de l'Air a été heureusement inspiré en citant Edith CLARK à l'Ordre de la Nation dont voici le texte :

*« Animée d'un goût profond pour l'Aviation, a participé à de nombreux meetings de propagande au cours desquels elle a fait preuve d'adresse et de virtuosité. Passagère de l'aviatrice qui a battu, le 29 janvier 1935, le record d'altitude pour avions légers. A effectué, au mépris du danger, différents essais de prototype de parachutes. A trouvé la mort, victime du devoir professionnel, le 16 mars 1937 au cours d'expériences sur le terrain d'Avignon-Pujaut. Comptait plus de deux cents descentes en parachute. »*

Les obsèques d'Edith CLARK ont eu lieu à Paris, à l'église Sainte-Geneviève des Grandes-Carrières.

D'abord inhumée à Meaux, sa dépouille est ensuite transférée à Cuffy grâce à l'intervention de **Maryse ASTIÉ**, sollicitée par la mère d'Edith.

**Jean-Pierre LESUEUR,**  
Président de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine Historique de Cuffy et de son Eglise

# Adresses utiles et numéros d'urgence

## COURS LES BARRES

- > Infirmier  
M. Mickael LEGALL  
Cabinet médical 12 bis Grande Rue Tel : 06 77 72 14 53
- > Ostéopathe  
M. Laurent GEURTS  
2 Rue de la Chaume Tel : 02 48 76 53 60

## CUFFY

- > Infirmière  
Mme Laëtitia LYON 27 Rue des Ecluses  
Tel : 02 48 76 42 21

## JOUET SUR L'AUBOIS

- > Médecin  
Dr Jean-Marc WASIK Tel : 02 48 76 44 13
- > Dentiste  
M. Jacques BRUGUIERE Tel : 02 48 76 47 59
- > Infirmiers  
M. Pierre CHARPENTIER  
Mme Sylvie MAULARD-GOSTNER  
23 Grande Rue Tel : 02 48 76 07 56
- > Kinésithérapeute  
Mme Dominique GENDRAT Tel : 02 48 76 05 38
- > Pharmacie  
Pharmacie de l'Aubois  
3 Place Daumy Tel : 02 48 76 44 25

## LA GUERCHE SUR L'AUBOIS

- > Maison de Santé Pluri professionnelle  
15 Rue Danielle Casanova Tel : 02 48 74 74 74
- Médecins généralistes  
Dr Jean FOLLI  
Dr Bernard GUILLAUME  
Dr Cécile JAME (+ Acupuncture)
- Diététicienne  
Mme Amandine BRAS Tel : 02 48 74 74 75
- Infirmiers  
Mme Valérie BROT Tel : 02 48 74 23 21  
M. Christophe MERIGOUT,  
Mme Carine MORIN Tel : 02 48 74 04 31  
Mme Valérie TAIEB Tel : 02 48 74 25 82
- Kinésithérapeute  
M. Thomas BOURGUET Tel : 02 48 77 05 93
- Neuropsychologue  
Mme Julie CUISINIER Tel : 06 73 31 50 56
- Orthophoniste  
Mme Laure ODONNET Tel : 06 73 44 36 37
- Ostéopathe  
Mme Virginie DELHOMME Tel : 06 64 69 25 56
- Pédiacre podologue  
Mme Caroline MILLOT Tel : 02 48 74 78 80
- Sage Femme  
Mme Sabine PACAUT Tel : 06 63 73 32 48
- > Dentiste  
M. Bernard NAULET  
4 Rue Henri Barbusse Tel : 02 48 74 14 54
- > Pharmacie  
Mme Elodie GAUTIER  
2 Place Charles de Gaulle Tel : 02 48 74 00 60
- > Podologue  
M. Renaud DUPAS  
5 Place Charles de Gaulle Tel : 02 48 74 03 36
- > Sophrologue  
Mme Sylvie GAZET  
4b Ruelle du Bourbonnais Tel : 06 75 99 92 52



Maison de santé à La Guerche sur l'Aubois

- > Ambulances  
Ambulances de la Vallée de l'Aubois  
18 Place Charles de Gaulle Tél : 02 48 74 04 43
- > Taxi, Transport médicalisé  
La Guerche sur l'Aubois / Cuffy Tel : 02 48 74 00 38
- > Vétérinaire  
M. et Mme WOLFF  
16 Avenue de la Libération Tel : 02 48 74 01 34

## MARSEILLES LES AUBIGNY

- > Cabinet médical du port  
4 Rue du Port
- > Infirmière  
Mme Dominique LOUAP Tel : 02 48 76 02 39  
06 66 66 49 10
- > Sage Femme  
Mme Sabine PACAUT Tel : 06 63 73 32 48
- > Cabinet du port  
4 Rue du Port
- > Naturopathe  
M. Emmanuel CORNIEUX Tel : 02 48 76 80 24  
06 11 48 36 94
- > Sophrologue  
Mme Florence GOURISSE Tel : 06 67 29 88 72
- > Santé Détente  
4 bis Rue du Port  
Mme Sylvie Martinet Tel : 02 48 76 57 83  
06 84 31 47 68
- > Soins Esthétique  
4 bis Rue du Port  
Mme Alexandra Martinet Tel : 06 40 09 98 42
- > Pharmacie  
Pharmacie du Port  
8 bis Rue du Port Tel : 02 48 76 04 94

## MENETOU COUTURE

- > Psychanalyste  
Mme Martine LIANO Tel : 06 82 09 29 45

## URGENCES

- > SAMU : 15
- > Gendarmerie : 17
- > Pompiers : 18
- > Centre anti-poisons - Angers : 04 72 11 69 11

- > HOPITAUX  
Bourges - 145 avenue François Mitterrand - 02 48 48 48 48  
Nevers - 1 boulevard de l'hôpital - 03 86 93 70 00